



REPUBLIQUE DU CAMEROUN REPUBLIC OF CAMEROON

67^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies

Deuxième Commission

Point 19 de l'ordre du jour : Suivi et mise en oeuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008

Déclaration de

M. Alain Wilfried BIYA

23 octobre 2012

A vérifier au prononcé

MISSION PERMANENTE DU CAMEROUN
AUPRES DES NATIONS UNIES

PERMANENT MISSION OF CAMEROON TO
THE UNITED NATIONS

22 East 73rd Street New York, N .Y. 10021
Tel : (212) 794-2295 Fax : (212) 249-0533
Web: www.delecam.us
E-mail: delecam@delecam.us

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait, de prime abord, s'associer à la déclaration faite par l'Algérie, au nom du Groupe des 77 et la Chine. Je voudrais, par ailleurs, féliciter le Secrétaire Général pour la qualité des rapports qu'il nous a soumis dans le cadre du point sous examen.

Ces rapports présentent en effet un tableau préoccupant des effets que la situation économique globale a sur la mobilisation des ressources en faveur du développement. Néanmoins, la crise économique et financière ne saurait à elle seule justifier le recul de l'aide publique au développement. La volonté politique demeure, de notre point de vue, l'élément-clé de la pleine application des décisions et des engagements sur le financement du développement contenus dans le Consensus de Monterrey et la déclaration de Doha. En effet, seule une volonté politique palpable pourrait rendre crédible l'idée que ces initiatives de développement revêtent véritablement un caractère prioritaire pour la communauté internationale. L'histoire du monde nous l'apprend : le développement est avant tout un projet volontariste ayant pour finalité le bien-être individuel et collectif. C'est dans ce sillage que ma délégation invite les pays riches à déployer tous les efforts pour concrétiser leurs promesses, dont certaines trentenaires, lesquelles viendraient en appui de ceux fournis par les pays en développement. Nous voudrions témoigner, en cette occasion, notre gratitude à ceux des Etats, encore peu nombreux il faut le dire, qui honorent leurs engagements dans le domaine de l'aide publique au développement, malgré la morosité économique actuelle.

Chargement...

Monsieur le Président,

L'Afrique a toujours accordé une grande importance au Consensus de Monterrey. Le continent a fait des progrès notables, en particulier en matière de bonne gouvernance, de primauté du droit et de mobilisation des ressources financières nationales. Toutefois, ces ressources demeurent insuffisantes. Malheureusement, à l'image de l'APD, les autres sources de financement extérieur connaissent une baisse significative.

A titre d'illustration, les investissements directs étrangers (IDE) vers l'Afrique ont connu un recul de 9% au cours de l'année 2010. Avec 4,4% des IDE, notre continent reste un acteur minime à l'échelle de la planète.

Face à cette réalité, le Cameroun a entrepris l'élaboration de la stratégie de partenariat pour le développement. La première phase de cette stratégie, qui consiste à faire l'état des lieux et le diagnostic, a permis de mener plusieurs études sur l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et enfin une enquête sur les indicateurs de ladite Déclaration. Le Gouvernement a ainsi voulu assurer le suivi de la performance de l'aide à travers un cadre d'harmonisation de partenariat, en vue d'une gestion efficiente de l'aide extérieure en faveur du développement national.

Sur le plan du renforcement des capacités commerciales, beaucoup d'actions ont été engagées, parmi lesquelles la modernisation du Port Autonome de Douala, pour en améliorer la capacité d'accueil et la qualité du service, ainsi que le lancement en 2011, de la construction d'un port en eau profonde à Kribi.

Il y a lieu de souligner également les facilités accordées pour le transit des marchandises et des aides humanitaires à destination des pays voisins enclavés. En ce qui concerne l'adaptation des politiques aux problèmes réels de développement, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi qui a remplacé le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté, constitue désormais le cadre de référence des stratégies que doivent élaborer tous les secteurs socioéconomiques.

Je ne saurais clore ce chapitre sans mentionner la politique gouvernementale visant à renforcer la capacité des institutions financières nationales afin d'étendre les services financiers à ceux qui n'y ont pas accès, notamment les individus aux revenus limités et les petites et les moyennes entreprises. Mon Gouvernement met en effet un point d'honneur à la diversification du système bancaire et à la promotion des établissements de micro-finance et de micro-crédit.

Monsieur le Président,

Les principaux défis qui interpellent les pays en développement et leurs partenaires en matière de coopération internationale sont relatifs à une meilleure régulation des flux financiers, à l'élaboration suivie d'une mise en œuvre appropriée de politiques et stratégies claires et cohérentes, à l'augmentation des apports multiformes aux pays faibles et au respect de la saine concurrence, notamment par la promotion d'un commerce équitable et la suppression par les pays riches des subventions versées à leurs agriculteurs qui entravent la vente sur le marché international des productions des pays du Sud.

Pour conclure, Monsieur le Président, mon pays est d'avis qu'il est impératif de donner pleinement corps aux principes du Consensus de Monterrey, rappelés dans la Déclaration de Doha. Cela passe notamment par un suivi efficace de la mise en œuvre des engagements pris. C'est dans ce sens que le Cameroun appuie la proposition du G77 sur la création d'une commission du financement du développement, en qualité d'organe subsidiaire du Conseil Economique et Social. Le Cameroun appelle également de ses vœux l'organisation d'une conférence de suivi en 2013, tel que cela a été rappelé par le Conseil Economique et Social lors de sa session de fond de 2012.

Je vous remercie